

Société d'investissements Hôteliers Jerba Menzel

Paiement d'annuité de l'Emprunt Obligataire «JERBA MENZEL 2001»

EMPRUNT OBLIGATAIRE

«JERBA MENZEL 2001»

La STICODEVAM informe ses adhérents que la mise en paiement de la sixième échéance de l'emprunt obligataire «Jerba Menzel 2001» aura lieu à la date comptable du vendredi 11 mai 2007 comme suit:

- Jerba Menzel 2001 Tranche A, code ISIN : TN0006700017, annuité unitaire nette : 6,200 DT.
- Jerba Menzel 2001 Tranche B, code ISIN : TN0006700025, annuité unitaire nette : 6,200 DT.

Le règlement sera effectué par la STICODEVAM via la compensation interbancaire à la Banque Centrale de Tunisie. L'état de dénouement espèces, disponible sur l'Espace Adhérents la veille du règlement à partir de 18h indiquera, à chaque teneur de comptes, le montant du remboursement lui revenant conformément à ses avoirs en STICODEVAM.

BO du CMF N° 2842 du Lundi 7 Mai 2007